

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE MONTCALM**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JUILLET 2017**

À une séance ordinaire de conseil de la Municipalité de Montcalm tenue le 10 juillet 2017, à l'Hôtel de Ville, étaient présents les Conseiller(ère)s

Danielle Woolley  
Denis Courte  
Richard Pépin

Pierre Bertrand  
Huguette Drouin  
Richard Tees

Formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire Steven Larose.

Michael Doyle, directeur général et secrétaire-trésorier, était également présent.

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

Son Honneur le Maire Steven Larose déclare la séance ordinaire ouverte.

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

17-07-107

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin, appuyé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 10 juillet 2017.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

3. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions est offerte aux citoyens présents.

4. **SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JUIN 2017**

17-07-108

Le maire Steven Larose fait le suivi relativement aux décisions prises lors de la séance ordinaire du 12 juin 2017.

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Tees, appuyé par Madame la Conseillère Danielle Woolley et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juin 2017.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

5. **COMPTE-RENDU MENSUEL DU MAIRE ET DES CONSEILLERS**

**Huguette Drouin**, conseillère responsable de la bibliothèque et de la culture, informe qu'elle a assisté au lancement de la Route des belles histoires à la vieille gare de Ste-Agathe et à l'assemblée générale annuelle des bibliothèques des Laurentides. Elle informe également qu'elle travaille sur deux autres projets culturels.

6. **ADMINISTRATION**

6.1 **DÉPENSES AUTORISÉES PAR LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER EN VERTU DU RÈGLEMENT NO 216-2005 TEL QU'AMENDÉ**

17-07-109

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand, appuyé par Monsieur le Conseiller Denis Courte et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport des dépenses autorisées par le secrétaire-trésorier en vertu du règlement no 216-2005 tel qu'amendé, au courant du mois de juin 2017, pour la somme de 2 185.04 \$.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

## 6.2 ADOPTION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Tees, appuyé par Madame la Conseillère Danielle Woolley et résolu à l'unanimité d'adopter la liste des déboursés telle que décrite ci-dessous, et d'effectuer les paiements relatifs aux chèques nos 4737 à 4760 :

CH#	NOM DES COMPTES	MONTANT	RÉFÉRENCE
	<b>PAIEMENTS EN LIGNE</b>		
	BELL CANADA	131.00	SERVICE TÉLÉCOPIEUR
	BELL MOBILITÉ	38.13	SERVICE TÉLÉAVERTISSEURS
	BELL MOBILITÉ	161.97	SERVICES CELLULAIRES
	HYDRO-QUÉBEC	1 138.74	ELECTRICITÉ CENTRE COMMUNAUTAIRE
	HYDRO-QUÉBEC	483.16	ÉCLAIRAGE DES RUES
	MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC	4 914.82	REMISES CONTRIBUTION GOUV.
	AGENCE DU REVENU DU CANADA	2 193.63	REMISES CONTRIBUTION GOUV.
	RREMQ	1 891.90	REMISES RÉGIME DE RETRAITE
	SALAIRES VERSÉS	10 780.30	DÉPÔTS DIRECTS
4736	ALLIANCE FORD INC.	31 030.11	CAMIONNETTE SERVICE DE LA VOIRIE
	<b>TOTAL PAYÉ EN JUIN 2017</b>	<b>52 763.76</b>	
4737	LES SERRES ARUNDEL S.E.N.C.	102.81	PAILLIS ET ANNUELLES
4738	CRE LAURENTIDES	23.00	GUIDES MYRIOPHYLLE À ÉPI
4739	LABORATOIRE BIO-SERVICES INC.	47.42	ANALYSES D'EAU HSJB
4740	ROBERT LÉGARÉ LTÉE	435.76	ENCRE POUR PHOTOCOPIEUR
4741	SIMAG INFORMATIQUE	333.42	SERVICES EN INFORMATIQUE
4742	FÉDÉRATION QUÉ. DES MUNICIPALITÉS	14.07	FRAIS DICOM
4743	MATERIAUX R. MCLAUGHLIN INC.	152.90	MATÉRIEL POUR SORTIE D'EAU
4744	GUYLAIN CHARLEBOIS	225.00	SERVICE ANALYSE D'EAU POTABLE
4745	PETITE CAISSE LUCIE CÔTÉ	292.65	DÉPENSES DES 2 PETITES CAISSES
4746	MUNICIPALITÉ CANTON D'ARUNDEL	4 768.00	PREMIERS RÉPONDANTS, 3E VERS.
4747	RÉPARATION JEAN-PIERRE MAILLÉ	29.84	ENTRETIEN COUPE-HERBE
4748	LA COOP FERMES DU NORD	97.00	SEMENCE
4749	KARYNE ARCHITECTE PAYSAGISTE	3 460.75	PLAN D'AMÉNAGEMENT PASSERELLE
4750	LIBRAIRIE RENAUD-BLAY	162.44	LIVRES - BIBLIO
4751	MOMENTUM ART & TECHNOLOGIE	126.47	LETTRAGE CAMION
4752	VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS	258.69	OUVERTURES DE DOSSIERS
4753	DD CRÉATION	195.46	FANIONS POUR LES ARTS
4754	GILBERT P. MILLER & FILS LTÉE	2 925.64	NIVELAGE ET GRAVIER JACKRABBIT: 741.11 \$
			NIVELAGE: 2184.53 \$
4755	STANNY HUARD	131.51	FRAIS DE DÉPLACEMENT: 31.50 \$
			ESSENCE: 101.01 \$
4756	DENIS COURTE	477.12	ABRIS PLIANTS
4757	MICHAEL DOYLE	1 108.00	FRAIS DE DEPLACEMENT (CONGRÈS ADMQ): 813.41
			FRAIS MEDIAPOST: 60.33
			OUTILS POUR BORNE À VÉLO: 234.26
4758	PRODUCTIONS ROYAL PYROTECHNIE INC	4 000.00	FEUX D'ARTIFICES
4759	STEVE PROVOST, MUSICIEN	747.34	SPECTACLE FAMILI-FÊTE
4760	ÉDUCAZOO INC.	385.17	ANIMATION FAMILI-FÊTE
	<b>TOTAL À PAYER POUR LE MOIS DE JUILLET</b>	<b>20 500.46</b>	

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

## 6.3 ADOPTION DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES POUR LE MOIS DE JUIN 2017

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé par Madame la Conseillère Huguette Drouin et résolu à l'unanimité d'adopter l'état des revenus et des dépenses pour le mois de juin 2017.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

6.4 **PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 322-2017 SUR LA DÉLÉGATION DE POUVOIR AU DIRECTEUR GÉNÉRAL / SECRÉTAIRE-TRÉSORIER POUR AUTORISER DES DÉPENSES**

**CONSIDÉRANT QU'**un avis de motion a été régulièrement donné lors de la séance ordinaire du Conseil tenue le 12 juin 2017;

LA PRÉSENTATION du règlement numéro 322-2017 est déposée par Monsieur le Maire Steven Larose et des copies dudit projet de règlement ont été mises à la disposition du public.

Le règlement no 322-2017 sur la délégation de pouvoir au directeur général / secrétaire-trésorier pour autoriser des dépenses, sera présenté pour adoption à une séance subséquente du conseil.

6.5 **APPEL D'OFFRES RELATIF À LA CONSTRUCTION D'UN GARAGE MUNICIPAL**

17-07-112

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Montcalm a mandaté la firme Parent-Labelle architecte pour la préparation du dossier préliminaire, du dossier d'exécution et de l'appel d'offres pour la construction d'un garage municipal;

**CONSIDÉRANT QU'UN** concept a été retenu et que les plans et devis ont été déposés à la Municipalité de Montcalm;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Tees, appuyé par Madame la Conseillère Danielle Woolley et résolu à l'unanimité de procéder à un appel d'offres public pour la construction d'un nouveau garage municipal selon les plans et devis fournis par Parent-Labelle architecte.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

6.6 **AUTORISATION DE FAIRE UNE DEMANDE D'ADHÉSION POUR UNE CARTE DE CRÉDIT POUR LA MUNICIPALITÉ**

17-07-113

**CONSIDÉRANT QU'**il n'y a plus de fournisseurs d'essence à proximité avec lesquels la Municipalité peut avoir un compte;

**CONSIDÉRANT QUE** les coûts d'achats d'essence à chaque mois représentent une partie significative du montant de la petite caisse;

**CONSIDÉRANT QUE** le paiement de l'essence à partir de la petite caisse limite beaucoup la Municipalité dans ses liquidités disponibles pour divers achats;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général à procéder à une demande d'adhésion pour une carte de crédit au nom de la Municipalité et de signer tous documents en lien avec cette demande.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

7. **URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

**7.1 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE EU ÉGARD À L'IMPLANTATION D'UN GARAGE EN COUR AVANT AU 64 CHEMIN DU LAC-RICHER NORD**

**CONSIDÉRANT QU'**une demande relativement à une dérogation mineure est déposée pour l'implantation d'un garage au 64, chemin du Lac-Richer Nord, lot 36-11 rang 08;

17-07-114

**CONSIDÉRANT QUE** le point e) de l'article 7.7.1 du règlement de zonage #193-2002 exige qu'un garage doit être implanté dans les parties gauche et droite de la cour avant, lesquelles parties sont comprises entre, d'une part, les lignes latérales de lot qui délimitent les côtés de la cour avant et, d'autre part, le prolongement rectiligne, en cour avant, des murs latéraux du bâtiment principal;

**CONSIDÉRANT QUE** le terrain ne permet pas l'implantation du garage à un autre endroit que celui proposé par la présence de roc, d'une l'installation septique et d'un milieu humide;

**CONSIDÉRANT QUE** l'implantation du garage proposé ne semble pas causer de préjudice au voisinage;

**CONSIDÉRANT** que le Comité consultatif d'urbanisme recommande au Conseil municipal d'accueillir favorablement la demande de dérogation mineure pour le 64, chemin du Lac-Richer Nord, lot 36-11 rang 08;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Tees, appuyé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand et résolu à l'unanimité que le conseil approuve ladite demande de dérogation mineure relativement à l'implantation d'un garage au 64, chemin du Lac Richer Nord, lot 36-11 rang 08.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

**7.2 PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 298-1-2017 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 298-2013 RELATIF AU STATIONNEMENT ET À LA CIRCULATION (RÈGLEMENT RM 399)**

**CONSIDÉRANT QU'**un avis de motion a été régulièrement donné lors de la séance ordinaire du Conseil tenue le 12 juin 2017;

LA PRÉSENTATION du règlement numéro 298-1-2017 est déposée par Monsieur le Maire Steven Larose et des copies dudit projet de règlement ont été mises à la disposition du public.

Le règlement no 298-1-2017 modifiant le règlement 298-2013 relatif au stationnement et à la circulation (règlement RM399), sera présenté pour adoption à une séance subséquente du conseil.

**7.3 PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 321-2-2017 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 321-1-2017 CONCERNANT LA CONSTRUCTION DES RUES ET LES DISPOSITIONS RELATIVES À LA VERBALISATION DES RUES**

**CONSIDÉRANT QU'**un avis de motion a été régulièrement donné lors de la séance ordinaire du Conseil tenue le 12 juin 2017;

LA PRÉSENTATION du règlement numéro 321-2-2017 est déposée par Monsieur le Maire Steven Larose et des copies dudit projet de règlement ont été mises à la disposition du public.

Le règlement no 298-1-2017 modifiant le règlement 298-2013 relatif au stationnement et à la circulation (règlement RM399), sera présenté pour adoption à une séance subséquente du conseil.

7.4 **PLANIFICATION DE LA DATE DE LA CONSULTATION PUBLIQUE POUR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 193-1-2017 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 193-2002 RELATIVEMENT À L'USAGE RÉSIDENCE DE TOURISME**

17-07-115

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Montcalm est régie par le *Code municipal* et soumise à l'application de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil municipal de Montcalm a adopté le règlement de zonage portant le numéro 193-2002 ;

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil municipal juge opportun de modifier le règlement de zonage numéro 193-2002 afin de régir un nouvel usage relativement à la résidence de tourisme;

**CONSIDÉRANT QU'**Un avis de motion a été régulièrement donnée à la séance du conseil du 12 juin 2017;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Tees, appuyé par Madame la Conseillère Danielle Woolley et résolu à l'unanimité de fixer la date de la consultation publique pour le 27 juillet 2017 à 19h00 au 10 rue de l'Hôtel-de-Ville à Montcalm.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

8. **TRAVAUX PUBLICS**

S/O

9. **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

S/O

10. **LOISIRS, CULTURE ET ÉVÉNEMENTS**

10.1 **AUTORISATION DE PROCÉDER AUX TRAVAUX DE RÉFECTION ET À L'AJOUT DE MODULES DANS LE PARC DES STATIONS**

17-07-116

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Montcalm souhaite ajouter des modules de jeux dans le Parc des Stations;

**CONSIDÉRANT QUE** des améliorations ont été proposées par deux fournisseurs et des prix ont été soumis;

**CONSIDÉRANT QU'**une somme de 15 000 \$ est budgétée pour ces travaux;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Courte, appuyé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat des modules de jeux et leur installation, pour la somme de 13 258.78 \$ taxes en sus.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

11. **INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE**

11.1 **PROCURATION AUTORISANT LE DIRECTEUR GÉNÉRAL À REPRÉSENTER LA MUNICIPALITÉ DE MONTCALM POUR LE TRANSFERT DES VÉHICULES INCENDIES DE LA MUNICIPALITÉ À LA RÉGIE INCENDIE NORD OUEST LAURENTIDES**

17-07-117

**CONSIDÉRANT QUE** l'entente relative à la protection contre les incendies et prévoyant la constitution d'une régie intermunicipale entrée en vigueur le 18 mai 2016 stipule que «La régie sera responsable de l'achat, l'opération, l'entretien et la réparation des véhicules, des équipements et des accessoires nécessaires au bon fonctionnement du service.»;

**CONSIDÉRANT QUE** la Régie Incendie Nord Ouest Laurentides est prête à procéder à l'achat des véhicules incendies appartenant à la Municipalité de Montcalm;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin, appuyé par Madame la Conseillère Danielle Woolley et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général à représenter la Municipalité de Montcalm auprès de la Société de l'assurance automobile du Québec pour la vente des véhicules incendies de la Municipalité et à signer tous les documents requis pour les transactions.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

12. **VARIA**

S/O

13. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une 2<sup>e</sup> période de questions a été offerte aux citoyens présents.

14. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

17-07-118

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Tees, appuyé par Madame la Conseillère Danielle Woolley et résolu à l'unanimité de clore la séance du 10 juillet 2017.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

Je, Steven Larose, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 162 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Steven Larose, maire

\_\_\_\_\_  
Michael Doyle, directeur général  
et secrétaire-trésorier